



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

UN SYSTÈME DE SANTÉ MODERNISÉ, POUR PLUS D'ÉGALITÉ

SANTÉ ET JUSTICE SOCIALE

LE DIAGNOSTIC

Partout dans le monde, notre système de santé est reconnu pour son efficacité et sa justice. Grâce à l'action de la gauche, il a beaucoup progressé ces 25 dernières années : en 1990, la prévention est adoptée pour lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme, grâce à la loi Evin. En 1999, l'accès aux soins est étendu à tous avec la création de la Couverture Maladie Universelle (CMU), grâce à la loi Aubry. En 2002, les droits des patients sont mieux reconnus, grâce à la loi Kouchner. La droite, au contraire, n'a eu de cesse de fragiliser les piliers du système et enclenché une vague de remboursements au détriment de la santé des plus vulnérables. C'est la loi HPST de 2009. En 2012, faute d'argent, près de 26 % des Français, soit 1 Français sur 4, renonçaient à se soigner. La droite, en une décennie, a creusé le déficit de la sécurité sociale. Il y avait donc urgence à moderniser notre système de santé et à le rendre à nouveau plus juste.

QUELLE MÉTHODE ?

Une stratégie nationale de santé, plus de 160 débats publics dans tout le pays avec l'ensemble des acteurs de la santé, un débat parlementaire très riche sur la loi de santé.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶ **ACCÈS AUX SOINS :** généralisation du tiers payant pour tous, afin de lever l'obstacle financier.
- ▶ **PRÉVENTION :** 3^e plan cancer avec l'extension de la prise en charge intégrale du dépistage du cancer du sein ; lutte contre l'obésité avec la mise en place d'un « parcours éducatif en santé » dans les écoles ; plan de lutte contre le tabagisme et contre l'alcoolisation excessive ; amélioration de l'accès à l'IVG et à la contraception avec le remboursement à 100 % de l'ensemble des frais liés à l'IVG, l'accès gratuit à la contraception de 15 à 18 ans, ou encore la gratuité de la pilule du lendemain à l'université.
- ▶ **NOUVEAUX DROITS :** ouverture des données de santé, instauration des actions de groupe en santé, droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Dès 2012

1^{er} janvier 2016 pour la loi de santé

LE SENS DE NOTRE ACTION

Répondre aux nouveaux défis – allongement de la durée de vie, développement des maladies chroniques, déserts médicaux – avec un système de santé pérennisé et accessible à tous.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les citoyens.

QUELS OBJECTIFS ?

Garantir la qualité des parcours de santé en consolidant la place de la prévention, véritable socle de notre système de santé. Intégrer l'innovation pour réformer l'administration de la santé et le système d'agences, pour dépasser les cloisonnements entre les métiers. Faire progresser l'accès aux soins, tout en maîtrisant la croissance des dépenses de santé.

QUELS RÉSULTATS ?

- ▶ 600 000 bénéficiaires supplémentaires de la CMU-C et de l'ACS. Pour une famille comprenant deux parents de moins de 50 ans avec deux enfants, cela représente une aide de 600 € par an.
- ▶ 250 000 bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé pour les personnes âgées.
- ▶ Pour les personnes de plus de 65 ans, des contrats de complémentaire santé moins chers et labélisés
- ▶ Pour tous les salariés, généralisation de la complémentaire santé
- ▶ 1 million de foyers supplémentaires bénéficient des tarifs sociaux pour les lunettes, les prothèses auditives et les soins dentaires
- ▶ 1,2 million de Français, bénéficiaires de l'ACS, ont vu leurs franchises médicales supprimées.
- ▶ Droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer : après 5 ans pour les enfants, 15 ans pour les adultes
- ▶ Prise en charge à 100 % de l'ensemble du parcours IVG
- ▶ Un déficit du régime général de la sécurité sociale divisé par trois entre 2012 et 2015, quasiment à l'équilibre pour la branche vieillesse.

ÉGALITÉ
SANTÉ
MODÈLE SOCIAL
VIEILLISSEMENT

COMMENT ?

STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

160
DÉBATS
PUBLICS

DANS TOUT LE PAYS
AVEC L'ENSEMBLE
DES ACTEURS DE LA SANTÉ

UNE LOI ET UN DÉBAT
PARLEMENTAIRE
APPROFONDI

DEPUIS ?

DÈS 2012



LE CONSTAT

GRÂCE À L'ACTION DE LA GAUCHE,
NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ A BEAUCOUP
PROGRESSÉ CES 25 DERNIÈRES ANNÉES

- ▶ EN 1990 : LOI EVIN
- ▶ EN 1999 : COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)
- ▶ EN 2002: LOI KOUCHNER

OBJECTIFS



GÉNÉRALISATION
DU TIERS PAYANT
POUR TOUS



ACTION DE GROUPE
EN MATIÈRE DE SANTÉ



REMBOURSEMENT À
100% DE L'ENSEMBLE DU
PARCOURS DE L'IVG



DROIT À L'OUBLI POUR
LES MALADES DU CANCER

RÉSULTATS

600 000
BÉNÉFICIAIRES

SUPPLÉMENTAIRES DE LA CMU-C ET DE L'ACS
POUR UNE FAMILLE COMPRENANT
DEUX PARENTS DE MOINS DE 50 ANS
AVEC DEUX ENFANTS, CELA REPRÉSENTE
UNE AIDE DE 600 € PAR AN

250 000
BÉNÉFICIAIRES

DE L'AIDE À LA
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
POUR LES PERSONNES ÂGÉES



GÉNÉRALISATION DE LA
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



SUPPRESSION DES FRANCHISES MÉDICALES
POUR 1,2 MILLION DE PERSONNES PRÉCAIRES
BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS



UN DÉFICIT DU RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DIVISÉ PAR TROIS
ENTRE 2012 ET 2015, QUASIMENT À L'ÉQUILIBRE POUR LA BRANCHE VIEILLESSE